



ADOPTION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES D'UNE NOUVELLE RESOLUTION POUR UN MORATOIRE SUR LES EXECUTIONS

Le front abolitionniste se renforce

Créée à Rome en mai 2002, la Coalition rassemble des barreaux d'avocats, des syndicats, des collectivités territoriales, des organisations non gouvernementales ainsi que tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre la peine de mort et qui désirent coordonner leurs actions et leurs groupes de pression à un niveau international.

Membres du Comité de pilotage :

Amnesty International, Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal, Comité national pour l'abolition de la peine de mort au Maroc, Comité des Observateurs des Droits de l'Homme, Community of Sant'Egidio, Death Penalty Focus, Culture pour la Paix et la Justice, Ensemble contre la peine de mort, International Federation of Human Rights Leagues, Fédération Syndicale Unitaire, International Bars Conference, International Federation of Action by Christians for the Abolition of Torture, Mothers Against the Death Penalty, Murder Victims' Families for Human Rights, National Association of Criminal Defense Lawyers, National Lawyers Guild, Paris Bar, Observatoire Marocain des Prisons, Organisation marocaine des droits humains, Penal Reform International, Tuscany

Autres membres :

ACAT France, Arab Coalition Against the Death Penalty, Association for the Rights to Live, American Friends Service Committee, City of Andoian, Association for the Right to Live, Association Marocaine des Droits Humains, Bahrain Human Rights Society, City of Braine l'Alleud, Centre marocain des droits humains, Center for Prisoner's Rights, Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa, Comitato Paul Rougeau, Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation, Conseil National pour les Libertés en Tunisie, CURE, City of Dijon, Forum Africain contre la Peine de Mort, Federation of Liberal Students, Forum 90 Japan, Forum marocain pour la Vérité et la Justice, Foundation for Human Rights Initiative, Italian Coalition to Abolish the Death Penalty, Iranian Human Rights Activists Groups in EU and North America, International Organization for Diplomatic Relations, Journey of Hope, law Student's Forum, Lifespark, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme, Lutte Pour la Justice, City of Matera, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, National Coalition to Abolish the Death Penalty, Nigerian Humanist Movement, Observatoire National des Prisons, Ordine Provinciale dei Medici-Chirurghi e degli odontoiatri di Firenze, Ordre des Barreaux francophones et germanophones de Belgique, Palestinian Centre for Human Rights, Pax Christi Uvira asbl, People of Faith Against the Death Penalty, Puerto Rican Coalition against the Death Penalty, City of Reggio Emilia, Rights and Democracy, ROTAB, Stop Child Executions, SOS Attentats - SOS Terrorisme, Taiwan Alliance to End the Death Penalty, Texas Coalition to abolish the death penalty, Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme, City of Venice, World Organisation against Torture.

Secrétariat exécutif:

ECPM
197/199 avenue Pierre Brossollette
92120 Montrouge - France
Tel : 00 33 +1 57 21 22 73
Fax : 00 33 +1 57 21 22 74
coalition@abolition.fr

Date 18.12.2008

Communiqué de presse - Coalition mondiale contre la peine de mort

La Coalition mondiale contre la peine de mort se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une nouvelle résolution appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Parrainée par un nombre croissant d'Etats (89), elle réaffirme la résolution 62/149 du 18 décembre 2007 intitulée « Moratoire sur la peine de mort » et reconnaît l'existence d'une « tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine de mort ». Une brèche s'ouvre dans le monde arabe pourtant largement réticent. Si l'Algérie a voté en faveur de la résolution pour la seconde année, sept pays arabes se sont abstenus, parmi eux, quatre avaient voté contre l'an dernier. (Bahrain, Jordanie, Mauritanie et Oman)

La Coalition mondiale félicite les pays ayant participé au vote pour le nombre croissant des soutiens à la résolution : elle a en effet été soutenue par 106 (+2) gouvernements. La Coalition mondiale regrette cependant que 46 (-8) pays se soient opposés et que 34 (+5) se soient abstenus de voter. Le Tchad, la RDC, la Guinée équatoriale, Kiribati, les Seychelles et la Tunisie étaient absents.

La résolution 63/430 accueille favorablement le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 62/149 ainsi que les « conclusions et recommandations émises » dans ledit rapport. Il est demandé au Secrétaire général d'établir un rapport sur cette problématique tous les deux ans, en se basant notamment sur les informations fournies par les Etats membres à ce sujet. La résolution confirme également que la question de la peine de mort doit être considérée sous l'angle de la « Promotion et de la protection des droits de l'Homme ».

La prochaine résolution appelant à un moratoire sur les exécutions sera présentée à l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2010. La Coalition mondiale espère que d'ici là, le front abolitionniste s'élargira d'avantage. Le 4ème Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par « Ensemble contre la peine de mort » (ECPM) en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort se tiendra en février 2010 à Genève à l'intention des institutions internationales. Il donnera l'occasion d'évaluer la mise en œuvre de la Résolution 63/430 et de travailler pour l'abolition universelle de la peine de mort.

Contacts:

Guillaume PARENT

gparent@abolition.fr

+(33)1 57 21 07 53